



## Proposition de Processus d'élection pour la personne déléguée syndicale

### SEPTEMBRE

Une Infos-579 est envoyée dans les milieux afin de rappeler aux membres l'importance d'élire une personne déléguée syndicale en incluant le formulaire légal. **Il est recommandé que l'élection se fasse avant le 30 septembre** afin qu'une majorité de personnes élues puissent assister à la première réunion du conseil des personnes déléguées et avoir la possibilité de suivre la formation Délégué-e syndical-e du SEP579-QC.

Une personne de l'école, membre du SEP579, peut initier la démarche en affichant cette information sur le babillard syndical pour permettre à toutes et tous d'en prendre connaissance. Un délai de deux semaines peut être proposé afin que les personnes intéressées se présentent. Les directions ne sont pas impliquées dans ce processus et n'ont pas à l'être. Si dans l'établissement, il y avait une personne déléguée l'année précédente, elle doit afficher l'information. Le tout doit se faire en dehors des heures de travail.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent le faire connaître à toutes les personnes du soutien technique et administratif de leur établissement. Le courriel est un très bon moyen. Il est proposé de consulter la secrétaire de l'école afin de vous assurer d'avoir la liste de toutes et tous les membres susceptibles de voter. Vous pouvez aussi faire une affiche pour vous faire connaître et la mettre au babillard. Vous trouverez la liste complète des corps d'emploi que le SEP579 syndique ci-après.

Une fois que toutes les personnes ont manifesté leur intérêt, une date est prévue pour faire le vote en présence de la majorité des membres. Une personne présidente d'élection doit être nommée de même que deux personnes scrutatrices. Celles-ci doivent être membres du SEP579. Vous devez prévoir un bulletin de vote pour chacun-e des membres, une liste de celles/ceux-ci, afin d'assurer que toutes et tous aient exercé leur droit de vote, et une boîte pour mettre les bulletins. Au besoin, un membre du comité exécutif peut vous accompagner dans ces démarches.

Une fois élue, la personne déléguée syndicale doit remplir le formulaire légal et le faire parvenir à la secrétaire du bureau Diane Plessis-Bélair, dans les meilleurs délais, par courriel au [secretariat@sepb579.ca](mailto:secretariat@sepb579.ca).

Dans le cas où il n'y a qu'une personne intéressée, que ce soit celle de l'année passée ou une nouvelle, elle doit par souci démocratique demander l'appui des membres de l'école par courriel afin d'assurer une majorité des voix pour son élection.

Le mandat de la personne déléguée syndicale est d'une année scolaire.

### OCTOBRE

Premier conseil des délégués syndicaux

Formation SEP579-QC / Délégué-e syndical-e

## Plan de classification

### Liste des corps d'emploi

1.1 Technicien interprète, en travail social, de travaux pratiques, en administration, en arts graphique, en audio-visuel, en bâtiment, en documentation, en écriture braille, en éducation spécialisée, en électronique, formation professionnelle, en gestion alimentaire, en informatique, en loisir, en psychométrie, en service de garde et en transport scolaire.

1.2 Appariteur, éducateur en service de garde, infirmier auxiliaire, inspecteur en transport scolaire, opérateur en imprimerie, préposé aux élèves handicapés, relieur, surveillant d'élèves et surveillant-sauveteur.

2. Acheteur, agent de bureau, auxiliaire de bureau, magasinier, opérateur en reprographie et secrétaire (école, centre et de gestion)